



DECEMBRE 2012

# le Planitre

Journal d'information édité par BIEN VIVRE A L'HAUTIL

## s o m m a i r e

Edito

PLU, enquête publique

AG et Repas des régions

Feux de la Saint-Jean

Hommages

Randonnée de Printemps  
BVH au Canal Saint-Martin

Beaujolais Nouveau

Gigot Party

CCSPL eau & assainissement

Sécurité routière

Dossier spécial anti-crise

Nuisances aériennes

Un planétarium au Parc aux  
Etoiles

Plan de Prévention des  
déchets

Conduite à l'Hautilloise

Littérature

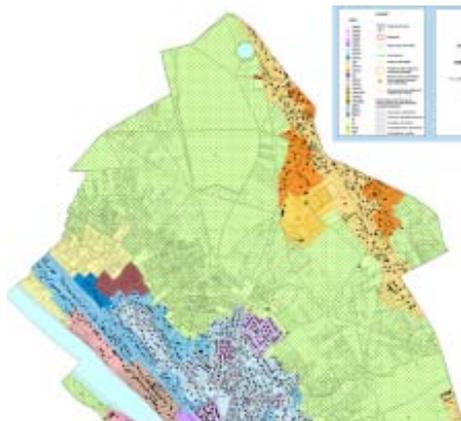
Pages d'histoire

Recette, le Saucisson de Lyon  
dans sa brioche

Agenda

Hautil Pratique

## PLU, enquête publique



Après deux années d'études et de concertation, le projet de PLU est enfin arrêté.

Vous trouverez dans ce numéro les principales évolutions qu'il apporte. Pour notre hameau, outre la transformation de nombreuses zones naturelles en zones urbaines, le maître mot est densification. Profitez de l'enquête publique pour exprimer votre refus de cette urbanisation forcée dont le point d'orgue, à terme, sera la vente d'une partie des stades au profit d'un promoteur.

## Dossier spécial anti-crise

Difficile d'échapper aux médias qui nous rabachent la crise du matin au soir.

Le ciel nous est-il vraiment tombé sur la tête ? (et pour un village gaulois c'est bien une question existentielle), comment résister au pessimisme ambiant ?



Nous vous avons concocté un petit dossier qui, à défaut de résoudre tous vos problèmes, peut vous aider à voir la vie d'un autre oeil.

Avec quelques bons plans anti-crise à la clé .. Merci qui ?

## Activités de l'association



Ce Planitre de fin d'année est l'occasion de faire une rétrospective de nos activités.

Et comme vous pourrez le constater, nous n'avons pas chômé en 2012. Entre les randonnées, les festivités traditionnelles que sont le Beaujolais Nouveau ou la Fête de la Saint-Jean, la défense de l'environnement et la préservation de notre hameau, pas un mois sans qu'il ne se passe quelque chose à l'Hautil !

## Edito

Bientôt la fin du monde ?

Dépêchez vous de lire ce numéro du Planitre car, selon Nostradamus, la fin du monde se rapproche (elle devrait avoir lieu entre 3500 et 3600 après J.-C.). Ce qui ne nous laisse plus que 62 générations à pouvoir profiter de la forêt de l'Hautil (ne croyez pas ces histoires bidons de prophètes Mayas, relayées par des publicitaires hollywoodiens, qui n'ont même pas été capables de prédire leur propre anéantissement par une petite poignée de conquistadores espagnols avides de métal jaune et mou qui brille au soleil).

Précipitez vous donc, en premier lieu, sur le bas de la dernière page pour remplir votre formulaire d'adhésion 2013 à Bien Vivre à l'Hautil car nous vous offrons exceptionnellement un bonus = Toute adhésion (ou renouvellement) à BVH effectuée avant le 31 décembre 2012 vous donnera droit à 365,5 jours de validité (au lieu de seulement une année en temps normal). N'oubliez pas les nombreux autres avantages offerts à votre famille par cette adhésion : Nous vous garantissons une année 2013 sur l'Hautil sans guerre, sans épidémie de peste et sans commerce de proximité.

A l'intérieur de ce numéro nous récapitulons nos actions 2012 et nous annonçons d'ores et déjà une grande fête en avril 2013 (lors de notre assemblée générale annuelle) pour fêter une date historique = les 30 ans de l'association " Bien Vivre à l'Hautil ", créée en avril 1983 par vous et pour vous pour protéger notre environnement et pour réaliser des animations. Ce sera l'occasion d'une grande célébration avec le témoignage de tous ceux qui ont œuvré bénévolement pour l'Hautil (chefs d'états, ministres, notables ou simples citoyens). Vous pourrez également vous porter candidats pour nous rejoindre au bureau de BVH (rémunération honorifique et comiquo-glorifique uniquement).

Nous vous donnons également dans ce magazine nos renseignements, nos conseils pratiques, nos astuces, nos recettes et nos bons plans pour surmonter les tracas de la vie quotidienne.

N'oubliez pas de passer à la mairie de Triel pour donner votre avis dans l'enquête publique sur le nouveau PLU 2013 (plan local d'urbanisme) qui amène son lot de bonnes et de mauvaises nouvelles (décharge en bord de Seine, densification urbaine à grande échelle, vente du parc municipal et d'une partie des terrains de sport de l'Hautil à des béton...., pardon, à des promoteurs immobiliers). Exprimez vous avant que votre silence ne le fasse à votre place. Chaque citoyen doit s'exprimer et dire s'il souhaite encore plus de constructions et d'habitations dans notre environnement et sur nos routes déjà bien surchargées.

A très bientôt. Amitiés,

Lionel

## PLU, enquête publique

*Samedi 24 Novembre, la Mairie avait invité les associations de protection de l'environnement à participer à une réunion d'information consacrée au nouveau PLU de Triel. Autour de Joel Mancel, maire de Triel et de Jean-Yves Six chargé de l'urbanisme et du développement durable, M. Bourg en charge du dossier de révision du PLU nous en a présenté les éléments marquants.*

Après 2 ans de travail et de concertation, le Plan Local d'Urbanisme a été arrêté par délibération du Conseil Municipal en mai 2012. L'ensemble du document a été transmis aux Personnes Publiques Associées (PPA) pour avis. Suite à la synthèse de l'ensemble des avis des services de l'Etat, la Direction départementale des Yvelines a émis, en août 2012, un avis défavorable. En octobre dernier une réunion entre la Mairie et les services de la Préfecture a permis de lever les points bloquants la révision du PLU de Triel :

- prise en compte des servitudes d'utilité publique liées à l'ancien centre d'enfouissement des déchets ménagers, inconstructibilité du secteur des Plantes;
- densification de l'urbanisation de la zone Feucherets-Bazins au mépris des préconisations du SDRIF sur le maintien du corridor écologique;
- réalisation d'une aire de grand passage;

J.Y. Six rappelle la volonté forte de l'Etat de densifier les zones urbaines et d'obliger les communes à respecter la loi SRU en matière de logements sociaux. En effet d'ici 2020 celles-ci ont obligation de disposer d'au moins 20% de logements sociaux. Pour Triel cela signifie la création de 800 logements. Malheureusement cette obligation de densifier l'habitat ne s'accompagne pas forcément du développement des moyens de transports qu'il nécessiterait, le gel de tous les nouveaux projets d'infrastructures, faute de moyens financiers, est là pour nous le rappeler. Concernant la réalisation d'une aire de grand passage, celle-ci comportera 150 places et sera située à cheval sur Triel et Carrières-sous-Poissy.

Par ailleurs, le recours de la Mairie contre le projet de remblais sur la fameuse décharge de 75 hectares n'a pas facilité l'approbation du PLU par la Préfecture. Quoiqu'il en soit, l'enquête publique sur le projet de révision générale du PLU est lancée.

M. Bourg rappelle les principales évolutions du PLU de Triel. Le zonage est simplifié, ne sont retenues que 4 zones :

- zones urbaines U dont la superficie passe de 283 à 396 ha, car des zones en AU passent en U;

- zones à urbaniser AU, superficie qui passe de 277 à 126 ha, pour la raison inverse:

- zones agricoles A, superficie qui passe de 21 à 85 ha:
- zones naturelles N, superficie qui passe de 713 à 673 ha, de nombreuses zones construites en zones N étant reclassées en U:

Pour l'Hautil, le PLU prévoit :

- la suppression de plusieurs parcelles situées en zone N qui vont être transformées en zones urbaines UH (rue de la Chapelle, Allée des Cerfs et Chemin Corneille, Rue d'Ecancourt)
- la diminution de la surface minimale pour un terrain constructible ramené de 1.500 à 1.000 m<sup>2</sup> dans le coeur du hameau qui passe de la zone UGc en zone UHa (avec COS à 0,25 et emprise au sol à 30%)
- la transformation de la zone NH en zone UHb avec emprise au sol qui passe de 10 à 20% (COS à 0,20 et surface minimale à 1.000 m<sup>2</sup>)
- la transformation de la zone Nb des terrains de sports et du Parc aux Etoiles en zone UE
- l'urbanisation d'une partie de l'espace sportif " Gaston de Chirac " longeant la RD22 et la disparition d'un stade le tout représentant une surface de 2,3 ha. La commune a prévu de vendre cet espace à un promoteur en vue de réaliser un lotissement.

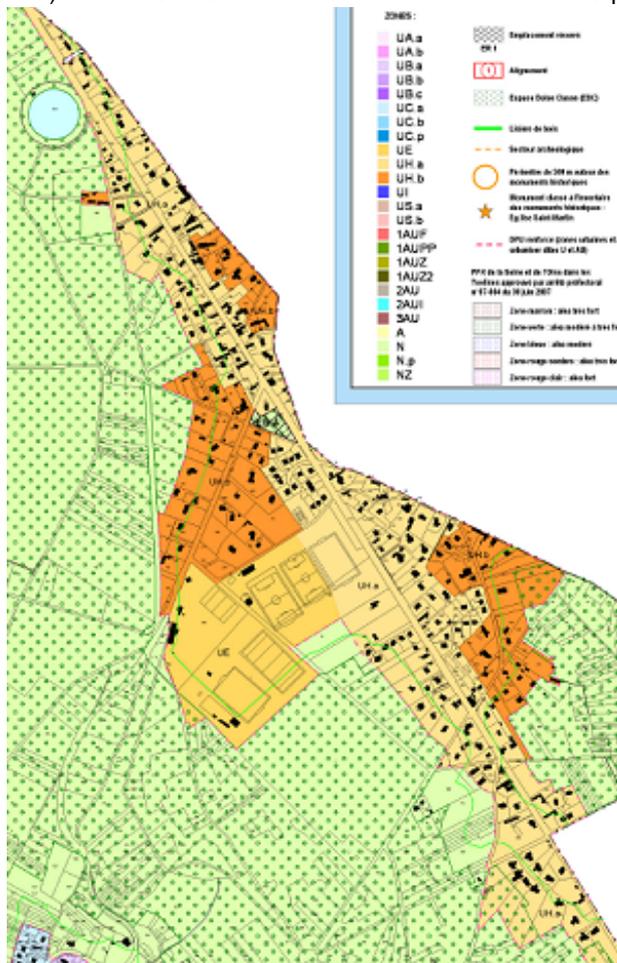
Après que les associations aient critiqué cette densification forcée du hameau, il nous est rappelé que des règles de division de terrains et des règles de propect plus contraignantes avaient été adoptées, ce qui est exact. Il nous est aussi affirmé que l'Etat s'oppose aux minimums parcellaires et que d'avoir maintenu la surface minimale à 1000 m<sup>2</sup> était déjà difficile à faire accepter. Vérification faite sur le minimum parcellaire, les textes stipulent que depuis la loi Urbanisme et habitat, il n'est possible de fixer une taille mini-

male des terrains constructibles que "lorsque cette règle est justifiée pour préserver l'urbanisation traditionnelle ou l'intérêt paysager de la zone ou pour des contraintes techniques relatives à l'assainissement individuel." Il est donc tout à fait justifié d'imposer une surface minimale pour sauvegarder l'urbanisation traditionnelle de type diffus du hameau ainsi que son intérêt paysager, reconnu par ailleurs dans le PLU de 2004. La proximité du massif boisé de l'Hautil confère au hameau une dominante naturelle, les documents d'urbanisme (le SDRIF et le SDAU local de la boucle de

l'objet d'un long débat avec la mairie. A cette occasion nous avons pu démontrer les coupures qui rendent virtuel ce corridor écologique.

Les zones classées EBC représentent 376 hectares dont 353,6 pour la forêt de l'Hautil et 0,3 ha pour la Chapelle.

Concernant la forêt, le plan de zonage matérialise la lisière de la forêt dont il faut rappeler qu'une disposition du SDRIF impose, une bande de 50 mètres d'inconstructibilité autour des massifs boisés de plus de 100 ha. Le PLU prévoit donc que dans une lisière de 50 m mesurée à partir du massif boisé aucune construction n'est possible sauf dans le cas d'un site urbain constitué (SUC). Dans la lisière, la limite de constructibilité est le front d'urbanisation du SUC, concrètement l'urbanisation ne doit jamais progresser vers le massif.



Chanteloup) confirment cette vocation en inscrivant ce site en espace paysager. Cette dominante naturelle et cette vocation d'espace paysager ne sont pas compatibles avec la densification urbaine du nouveau PLU.

Les zones naturelles strictes passent de 437 à 546 ha. Il est rappelé la création du corridor écologique dans la zone Feucherets-Bazin qui va être

L'enquête publique sur le projet de révision générale du PLU se déroulera en Mairie de Triel-sur-Seine du 23 novembre au 24 décembre 2012.

Le commissaire-enquêteur recevra en Mairie de Triel-sur-Seine les déclarations des habitants et intéressés :

- le vendredi 23 novembre de 9h30 à 11h30
- le lundi 26 novembre de 17h30 à 20h30
- le samedi 1er décembre de 9h30 à 11h30
- le lundi 10 décembre de 15h à 18h
- le samedi 22 décembre de 9h30 à 11h30.

Rappelons que tous les documents concernant le nouveau PLU (plan de zonage, règlements, servitudes, etc..) sont disponibles sur le site internet de la Mairie :

<http://www.triel-sur-seine.fr/-Plan-Local-d-Urbanisme-.html>

VdS

## AG et Repas des Régions



Cela fait maintenant plusieurs années que nous faisons suivre notre assemblée générale par un Repas des Régions qui n'est autre qu'une fête des voisins où chacun apporte une spécialité ou une boisson à partager.

succès et rassemble tous ceux qui cherchent à échanger à travers ces rares mais formidables moments de convivialité.

Merci encore à tous pour votre participation et votre bonne humeur !

La formule continue à avoir du

VdS



## Feux de la Saint-Jean



Cette édition 2012 a été une très belle réussite: météo idéale, animations bien choisies et musique entraînante. Au programme nous avons eu de la danse avec les associations TGV et Korégrafik et des groupes de musique avec Guilty Machine, le duo blues rock G. Lalibert et J. Weber ainsi que le groupe Desperitas. Les enfants se sont retrouvés pour la traditionnelle retraite aux flambeaux et tout le monde a pu admirer le toujours féérique feu de la Saint-Jean.

## Hommages



Cette année, BVH a eu deux occasions de rendre hommage aux anciens combattants.

Le 11 novembre à Triel où s'inclinant devant le monument aux morts, Mike, notre vice-président, portait fièrement le drapeau de la Royal Air Force Association Ile-de-France.

Le 6 juin, ce même drapeau était présent, porté par David, mais cette fois en pleine forêt de

Verneuil, lors d'une cérémonie en hommage au pilote américain Henry Shurlds de l' "US Air Force 513th Fighter-Interceptor Squadron" dont l'avion (un P47 Thunderbolt) fut abattu le 19 août 1944. Pour honorer ce major de l'armée américaine, à l'endroit même du crash, a été érigée une stèle en bois taillée dans un tulipier du Mississippi.

## Randonnée à Ointville-sur-Montcient



## BVH et l'atmosphère du Canal Saint-Martin

Dimanche, 8h45, un groupe d'une trentaine de personnes se forme sur le quai de la gare de Conflans Fin d'Oise autour de Claude qui a préparé cette sortie parisienne.

Le point de départ de la randonnée avait été fixé Place de la République d'où le groupe partait à la découverte du canal Saint-Martin. Ce canal, long de 4,55 km relie le bassin de la Vilette à la Seine. Il était destiné, à l'origine, à l'adduction d'eau potable dans la capitale. Il comporte neuf écluses et deux ponts tournants pour une dénivellation totale de 25 m.

A 10h30 le groupe de base renforcé de nouveaux arrivants, soit plus d'une quarantaine de personnes, fait mouvement vers le canal Saint Martin, que nous abordons par l'écluse du Temple.

L'endroit apporte calme et sérénité à qui prend le temps de le regarder. L'atmosphère qui s'en dégage arrive à créer une sensation de silence; moment rare dans le groupe, personne ne parle.... Demandez à Claude qui a plu-

sieurs fois dans la journée tenté de se faire entendre de l'ensemble du groupe pour apporter une information, un détail.

Ce moment unique passé, le groupe reprend sa marche, les commentaires reprennent de plus belle. Il faut dire que les sujets sont nombreux. De simples canards deviennent centre d'intérêt. Le pont tournant " Grange aux Belles ", les passerelles de " La Douane " et de la rue Dieu, l'immanquable Hôtel de Nord qui nous remet en mémoire la célèbre réplique d'Arletty, tiens tiens je ne suis pas le premier à qui ce lieu inspire le mot atmosphère.

Près du Jardin Villemin notre attention est attirée par des pompiers plongeurs sauveteurs. Les personnels restés sur la berge nous ont précisé qu'ils s'entraînent tous les jours ...

Le temps est également de la partie même si le soleil ne s'est montré que vers 11h. Normal le dimanche on fait la grâce " mat ".

C'est donc à un train de sénateur, tranchant avec l'animation ambiante, joggeurs, promeneurs sportifs, que nous sommes arrivés à la rotonde de la Vilette, qui abritait les bureaux de l'octroi, pile à l'heure pour nous rendre Chez Papa, restaurant spécialisé dans la cuisine du sud ouest.

Un bon repas roboratif dans une ambiance chaleureuse très BVH, sous ce terme abscons pour les non initiés se cachent : des discussions basées sur le partage, la tolérance et l'absence de jugement. A BVH on parle de soi jamais sur les autres. Quelques plaisanteries simples ...

Immédiatement sortis de table direction le bassin de la Vilette et embarquement vers 14h 30 pour un départ vers le canal de l'Ourcq jusqu'au parc de la Vilette, bel endroit qui avec ses 33 ha d'espaces verts, est le plus grand espace vert de Paris intra muros. Ceci nous permet d'apercevoir la Géode sous un angle nouveau et, moins connues les " Folies " de B. TSCHUMI.

Arrivé au niveau des boulevards des Maréchaux demi-tour et cap vers la Seine. Après le bassin de la Villette, nous retrouvons le canal St Martin, plus étroit, plus intime.

Quels petits moments d'attente aux passages des écluses, le ronronnement des moteurs, la douce chaleur du soleil, sont propices à la somnolence pour certains.

Le parcours est commenté par un guide de façon captivante. Si les commentaires portent essentiellement sur le canal, ils sont également enrichis d'anecdotes plus globales sur Paris comme l'origine du mot bistrot qui trouve son origine lors de l'occupation de Paris par les cosaques de 1814 à 1818. Ceux-ci entraînent dans les cabarets et tavernes en exigeant qu'on les serve promptement. "Vite, vite !" criaient-ils, vite, dit en russe bis-

trot.

D'écluse en écluse nous arrivons enfin au moment que j'attendais, car bien que titi parisien, et fier de l'être, je ne l'avais jamais fait : passage sous la voûte longue de 1854 m qui permet au canal de rejoindre le port de l'Arsenal en passant sous le boulevard Jules-Ferry, le boulevard Richard-Lenoir, et la place de la Bastille.

Cet endroit, par l'eau, l'obscurité seuls quelques puits de jour, le silence, l'humidité ambiante et son odeur, la voûte, très basse, qui oblige les gens debout sur le pont supérieur à baisser la tête est propice à l'imaginaire.

Au sortir du tunnel au port de plaisance de l'Arsenal, haut lieu de la bobocratie parisienne, il faut voir certaines embarcations véritables roulettes flottantes, le soleil, en

forme de bouquet final, nous accueille.

A la descente du bateau, ce ne sont qu'éloges et remerciements.

Encore une réussite pour les organisateurs de ces marches qui sont pour moi l'occasion de vider la tête en découvrant des choses tout en se bougeant un peu.

J'engage toute personne qui aspire à ceci à nous rejoindre. Physiquement, pas de crainte, des enfants de 10 ans participent sans problème à ces marches. Pour les découvertes, il suffit d'être un peu curieux, d'ouvrir les yeux, de prendre le temps et le plaisir de regarder.

Bernard



## Beaujolais Nouveau, merci l'Armée !

Comme chaque année BVH a organisé le traditionnel :

### REMERCIEMENT A L'ARMEE

Ceci peut paraître bizarre quand on sait que BVH trouve ses origines dans la défense du cadre et de la qualité de vie de l'Hautail, espace naturel, calme et convivial.

Mais c'est bien dans la convivialité qu'il faut chercher la motivation de cette réunion car c'est grâce à l'armée que nous nous sommes retrouvés le 16 novembre.

Pour en trouver la raison, il faut remonter au printemps 1951, date à laquelle la planification de l'approvisionnement en vin des armées évolue avec la suppression de l'échelonnement des sorties des vins à la propriété.

La date de mise sur le marché de tous les vins est fixée au 15 décembre.

Dès lors, les vignerons du Beaujolais demandent à l'administration la possibilité de commercialiser leurs vins primeurs avant. Ceci leur est accordé, ainsi qu'aux autres vignobles producteurs d'A.O.C en primeur, le 13 novembre. A l'époque, les volumes commercialisés par le Beaujolais sont de l'ordre de 15 000 hl pour 650 000 hl de nos jours.

Le Beaujolais nouveau est né.

Pendant 35 ans, la date de sortie du Beaujolais nouveau varie.

Dans un premier temps, elle diffère selon les millésimes. Puis, en 1967, elle est fixée au 15 novem-

bre. Qui tombe certaines années un dimanche ! En 1985, le 3ème jeudi de novembre est choisi. A 0 h 00, sur toute la planète.

C'est donc autour de plateaux de charcuterie, il faut bien manger un peu quand on boit du vin, même si c'est avec modération, que nous sommes retrouvés pour échanger et plaisanter.

Toujours pour perpétuer la tradition, Lionel, notre président, a animé le traditionnel quiz basé cette année sur une digression humoristique de néologismes.

Cette réunion, ouverte à tous, a été honorée cette année par la présence de notre maire Joël Mancel.

Bernard



## Gigot Party

Le soleil, la convivialité et les gigots sont de la "party". Cette idée de se réunir autour d'agapes généreuses et "moutonesques" (une tradition à BVH), mettrait à l'épreuve ceux qui sont au régime végétarien mais réjouit tous les autres et ils sont nombreux. La preuve ? Au bout de quelques dizaines de minutes, des gigots, il ne reste plus que les os ..



## Commission consultative sur l'eau

*Le samedi 2 novembre s'est tenue la réunion de la commission consultative des services publics locaux en mairie animée par Philippe Cottereau, Directeur des Services Techniques.*

### Eau

Le contrat de concession avec VEOLIA EAU pour la production et la distribution de l'eau viendra à échéance le 30 juin 2014; une mise en concurrence ne sera pas effectuée pour désigner un nouveau délégataire car la Ville a déjà pris la décision d'adhérer à un syndicat, le SIDEC, dont le "fermier" actuel est la SEFO; laquelle parvient à un rendement (eau distribuée par rapport à eau produite) de 80% alors qu'il n'est que 70% à Triel. Ce faible rendement est dû à de nombreuses fuites. Une méthode acoustique permet très bien de les localiser mais le remplacement d'un tronçon de canalisation n'est effectué que si la voie n'a pas été refaite récemment.

La grosse pompe de l'unité de production de la rue Saint Martin va devoir être changée car son débit n'est que de 120 m<sup>3</sup> à l'heure alors que la réglementation impose un débit de 150 m<sup>3</sup>.

L'eau provenant du forage de Triel sort à 28°; comme la réglementation impose 25° comme température maximale au robinet du consommateur, en été, il y a des dépassements.

Lors de la mise en service de l'arrosage des terrains du stade (sur l'Hautil), le réseau d'eau potable en amont de l'installation se met en dépression, occasionnant des manques d'eau aux usagers. La création d'une bache tampon par la collectivité a permis de résoudre ce problème.

Quelques travaux concernant l'Hautil :

- la clôture du réservoir de 1500 m<sup>3</sup> est fréquemment endommagée par des animaux (sangliers). Véolia préconise la mise en place d'une clôture anti-gibier.

- une modification de la vidange du réservoir de 120 m<sup>3</sup> est à l'étude afin de supprimer le risque d'inondation des riverains lors du lavage annuel du réservoir.

### Assainissement

Suite à la présentation et aux commentaires donnés sur le projet de Service pour l'Assainissement Non Collectif (SPANC) la commission, qui doit donner un avis sur ce sujet :

- donne un avis favorable à la création d'un SPANC sur la commune afin de contribuer à préserver l'environnement en contrôlant les assainissements autonomes, dont certains sont actuellement très polluants ;
- propose que le conseil municipal prenne une délibération instituant une redevance prélevée au m<sup>3</sup> d'eau consommée de 0,64 €TTC/m<sup>3</sup> ; et limitant à 4 ans le délai de mise en conformité des installations (délai ramené à un an en cas de mutation immobilière);
- que les abonnés raccordables au réseau public (en particulier chemin des Nourées où le collecteur vient d'être fait) soient pénalisés s'ils ne se raccordent pas rapidement.

Jean-Paul Pauvert

### Evolution du prix de l'eau

- 2007, 3,91€ TTC/m<sup>3</sup>
- 2008, 4,33€
- 2009, 4,45€
- 2010, 4,89€
- 2011, 4,97€

44,75% du coût concerne l'eau potable, 38,81% l'assainissement et 16,44% les taxes.

## Sécurité routière



Voici quelques informations sur la sécurité routière à l'Hautil.

### Radar pédagogique

La Mairie nous informe dans son journal mensuel qu'un radar pédagogique sera installé rue des frères Leiris et rue de la Chapelle. Nous avons eu la visite de Mr Le Maire à la soirée du Beaujolais Nouveau, et il a précisé que la commune dispose de 3 radars, et qu'ils seront déplacés régulièrement. On verra donc les radars, mais pas de façon permanente. Des poteaux ont été installés rue des Frères Leiris et rue de la Chapelle au niveau du Parc aux Etoiles sens de la montée à priori pour accueillir ces radars pédagogiques.

### Accident grave

Il y a eu un accident grave le 13 juin au cœur du hameau, au carrefour de la D2 avec la D22.

La voiture venait de Triel et devait rouler très vite car elle n'a pas pu négocier le virage du carrefour de la Chapelle et est venu s'encastrer dans le mur de la maison de Mike Close. Mike a alerté nos dirigeants politiques de ce nouvel accident.

Notre député fraîchement réélu, Mr Arnaud Richard, a saisi sa plume pour rappeler le caractère dangereux de ces 2 axes à Mr Alain Schmitz, président du Conseil Général, et à Mr Michel Jau, préfet des Yvelines.

Notre député a reçu une réponse de Mr Schmitz le 15 octobre 2012. Celui-ci précise que le conducteur en cause dans l'accident était sous l'emprise de l'alcool. On apprend également que notre secteur n'est pas considéré comme une zone d'accumulation d'accidents corporels sur lesquels le département porte prioritairement ses efforts, et ceci malgré les nombreux accidents. Mr Schmitz rappelle également qu'une étude de diagnostic de sécurité routière est menée par la CA2RS pour le compte de Triel, financée par le département.

### Etude de diagnostic de sécurité routière

Deux documents de la CA2RS, étude de sécurité RD2/ RD22 diagnostic et propositions ont été déposés en 2011 sur le site destiné au projet du nouveau PLU tenu à jour par Philippe Cottureau - en charge de l'urbanisme sous les ordres de Jean Yves SIX - Premier Maire Adjoint.

Cette étude, qui pour l'Hautil, ne concerne en fait que la RD2 et la RD22 dans la zone de la Chapelle, ne nous a toujours pas été présentée par les services de la mairie alors que la mairie s'était engagée à le faire il y a un an. Pourquoi ?

Un gros travail de mesure a été effectué mais l'analyse est peu approfondie. Les propositions de solutions qui en découlent semblent inadaptées. Des études complémentaires sont elles en cours ?

Ci-dessous un résumé du contenu des 2 documents avec quelques commentaires en italique.

## LE DOCUMENT DIAGNOSTIC

### LES TRAFICS

Des comptages automatiques ont été effectués en février 2011 sur la RD2, dont 1 poste de comptage placé rue de la Chapelle. Ces comptages permettent de déterminer le nombre de véhicules qui passent, leur nature (VL et PL) et leur vitesse.

Des comptages directionnels ont été effectués en février 2011, dont 1 poste de comptage placé au carrefour rue de la Chapelle rue des Frères Leiris et 1 poste placé aux carrefours rue des Frères Leiris, rue du Cordon, chemin de l'Ecole. Ces comptages permettent de déterminer le mouvement des voitures, des poids lourds et des piétons.

Les comptages automatiques révèlent ce que l'on a tous constaté : une vitesse excessive des véhicules rue de la Chapelle, avec un maximum de 62 km/h pour V85 dans le sens montant. V85 ça veut dire que 85% des véhiculent sont en dessous de 62 km/h, *ça veut également dire que 15% des véhiculent sont au dessus de 62 km/h alors que c'est limité à 50 km/h.*

Les comptages directionnels révèlent qu'il y a très peu de trafic piéton.

### LES TRANSPORTS EN COMMUN

Deux lignes de bus, faible fréquentation, estimée à 10 voyageurs /jour

### ACCIDENTOLOGIE

Pour l'Hautil, rue des Frères Leiris et rue de la Chapelle, 5 accidents corporels recensés de 2005 à 2010.

Pour la rue de la Chapelle l'étude semble déceler un risque de collision aux sorties des chemins de la rue. A cause de la vitesse excessive et d'un manque de visibilité.

*Pour la vitesse excessive, c'est constaté par les habitants et par les mesures, pour le manque de visibilité, ce n'est pas très clair. Seuls les accidents dits corporels (c'est-à-dire avec blessé) sont étudiés. Pourquoi ?*

*Peu d'évènements sont étudiés, cela peut conduire à une analyse peu solide, amener à des conclusions erronées -> il faudrait étudier les autres accidents.*

## CONCLUSIONS

Pour la zone du Cordon, Frère Leiris, chemin des Ecoles, les dispositifs actuels semblent convenir. Pour la rue de la Chapelle, " au tracé facile ", ça veut dire que c'est tout droit, et donc que ça met les gens en confiance pour rouler vite, des aménagements peuvent être envisagés (rétrécissement, accotements délimités).

## La RD922 plus sûre à Evécquemont



Les travaux de comblement des carrières de gypse sous la RD922 sont enfin terminés. Ce chantier, financé par le Conseil Général des Yvelines, a duré plus d'un an et aura coûté plus de 3 Millions d'euros.

Il s'agissait de combler des galeries et chambres situées sous la

## LE DOCUMENT "PROPOSITIONS"

RD2 : Pour le problème de la vitesse rue de la Chapelle, seul fait avéré, la seule proposition c'est de limiter la vitesse à 70 km/h dans la zone de la forêt à la montée sur l'Hautil. Actuellement il y a un panneau 70 pour la descente, mais rien à la montée. Pour éviter les accidents entre riverains qui sortent de chez eux et les véhiculent circulant rue de la Chapelle, la proposition est de mettre des musoirs simples de part et d'autre des embranchements.

*Cette proposition de musoirs est basée sur une analyse peu solide. C'est un risque de gaspillage d'argent public. Le problème principal de la vitesse n'est pas traité sérieusement. Nous sommes en droit d'attendre autre chose qu'un panneau de limitation à 70 km/h dans la montée, et un radar pédagogique une fois de temps en temps.*

Les riverains de la rue de la Chapelle veulent quelque-chose

route départementale qui va de Meulan à Boisemont et qui s'étaient très fortement dégradées au cours de ces dernières années. De plus lors du comblement de l'effondrement de la RD17 à Vaux sur Seine, on avait découvert de nouvelles galeries non répertoriées qu'il a fallu aussi combler.

Une plateforme à béton avait été installée sur la place de la Croix, en effet pour combler les galeries souterraines on a injecté des tonnes de béton qu'il a fallu produire sur place.

Depuis fin octobre et pour une durée de deux mois, le Conseil général rénove une partie de la chaussée sur cette même RD922 par mise en place de grilles de

d'efficace comme les plateaux limités à 30km/h tels que ceux en face de l'école ou du chemin de la Roche qui ont prouvés leur efficacité à faire chuter la vitesse.

RD22 : Rien pour la zone du Cordon, Frère Leiris, chemin des Ecoles.

Emmanuel Clerc  
Porte-Parole du Collectif

Vous pouvez consulter les courriers cités ici ainsi que l'étude de la CA2RS sur le site de BVH <http://hautil.org> à la rubrique Sécurité Routière.

renforcement entre les différentes couches de matériaux bitumineux. Le coût total de ces nouveaux travaux s'élève à 650.000€.

L'objectif est qu'en cas d'effondrement localisé du sous-sol, la chaussée puisse continuer à supporter le passage du trafic en toute sécurité.

Depuis le 5 novembre, la zone de travaux est fermée à la circulation entraînant la fermeture de l'accès à la commune d'Evécquemont depuis la RD922 par la rue de Tessancourt et de la liaison entre Meulan et Vaux sur Seine par la RD922.

VdS

## Dossier spécial anti-crise



Difficile d'échapper aux médias qui nous rabachent la crise du matin au soir: crise de la dette, récession économique, manque de compétitivité, baisse du pouvoir d'achat, rien nous est épargné qui n'assombrisse notre avenir plus qu'incertain. Le ciel nous est-il vraiment tombé sur la tête ? comment résister au pessimisme ambiant ?

J'aurais pu vous proposer de lire ou relire Nietzsche afin d'atteindre la quiétude et la sagesse de Zarathoustra et d'attendre que la roue de l'existence tourne (Ainsi parla Zarathoustra). Il m'a semblé plus utile de vous donner quelques moyens simples de combattre la morosité actuelle.

Les médias entretiennent la crise et l'amplifient, ils nous abreuvent de mauvaises nouvelles et nous sapent le moral. Evitez de trop regarder les infos à la télé ou de lire quotidiennement les journaux, sélectionnez à la place des émissions ou des articles qui vous font plaisir.

Prenez un peu de recul, passez en revue votre existence et n'en retenez que les éléments positifs: famille, vie de couple, travail, amitiés, hobby, vie sociale, etc .. cela ne peut pas être la scoumoune généralisée, pensez aux petits moments agréables qui émaillent votre journée: un sourire, une discussion passionnée, une pause café, une blague, un rouge-gorge dans le jardin, un coucher de soleil, ..

Faites vous plaisir, partager un

repas entre amis, programmer une sortie en couple, une ballade en forêt, pratiquer vos loisirs, dévorer un bouquin, écouter un morceau de musique .. des plaisirs simples mais qui aident à évacuer le stress.

Participer à la vie locale et associative est aussi un moyen de s'ouvrir aux autres et de se sentir utile, vous pouvez rejoindre notre association qui manque de bénévoles.

Je sens poindre un sourire aux commissures de vos lèvres, à nos conseils vous préféreriez des bons plans anti-crise, qu'à cela ne tienne, nous en avons recensé quelques-uns pour vous.

### Transports



#### 1) Faites du covoiturage

afin de partager les frais d'essence et de péage, pour les vacances, pour aller au boulot, pour vos déplacements ponctuels. De plus en plus d'entreprises proposent des espaces covoiturage sur leur intranet à destination des salariés. Par ailleurs de nombreux sites internet mettent en relation conducteurs et passagers.  
[www.easycovoiturage.com](http://www.easycovoiturage.com)  
[www.covoiturage.fr](http://www.covoiturage.fr)  
[www.123envoiture.com](http://www.123envoiture.com)  
[www.allostop.net](http://www.allostop.net)

#### 2) Allez à Roissy pour le prix d'un ticket de métro.

Les aéroports parisiens sont desservis par des trains et RER mais

RATP et SNCF y pratiquent des tarifs spéciaux (plus de 12 euros le trajet depuis Conflans), le taxi quant à lui est prohibitif. Reste le bus et là, bonne surprise puisque la communauté d'agglomération de Cergy met à disposition la ligne de bus 9518, qui au départ de Cergy-Préfecture, relie Roissy en 1 heure et pour seulement 1,90 €

#### 3) Consommez moins d'essence

- évitez les charges sur le toit, les coffres pour skis ou bagages causent une augmentation de la consommation allant jusqu'à 39 % (à une vitesse de 120 km/h). Mieux vaut les enlever immédiatement après usage.

- limiter l'usage de la climatisation, la climatisation réclame une importante consommation d'énergie. En la mettant en marche, vous majorez de près de 20 % votre consommation d'essence.

- vérifier la pression de vos pneus, des pneus bien gonflés réduisent la consommation de carburant. Ainsi, un manque de pression de 0,2 bar provoque déjà un accroissement de la consommation de 1 %.

- limiter sa vitesse, en roulant à 120 km/h sur l'autoroute au lieu de 130, vous économisez jusqu'à deux litres d'essence sur une heure de trajet.

- couper le moteur, aux feux rouges et lors d'autres arrêts, coupez le moteur même pour un bref moment; faites-le systématiquement lorsque vous n'êtes pas le premier de la file. C'est avantageux déjà à partir d'un temps d'arrêt de 10 secondes.

- rouler avec le rapport le plus élevé possible et à bas régime,  
- passer rapidement au rapport supérieur, rétrograder le plus tard possible.

- rouler régulièrement et en anticipant, éviter de freiner ou de passer les vitesses inutilement.

#### 4) Essence moins chère

De nombreuses applications smartphones (Mobicarbu, Essence, Carbeo) donnent la liste des stations d'essence situées à proximité de soi ou à une adresse donnée avec leur prix, il est ainsi possible de choisir la moins chère. Sans smartphone mais avec internet on peut quand même trouver les stations les moins chères, citons tout d'abord le site gouvernemental qui recense le prix des carburants de toutes les stations. [www.prix-carburants.gouv.fr](http://www.prix-carburants.gouv.fr) et quelques sites de comparaison [www.zagaz.com](http://www.zagaz.com) [www.carbeo.com](http://www.carbeo.com)

#### 5) Payez moins chère votre assurance auto.

Des comparateurs en ligne permettent de comparer les offres de différents assureurs. Bien sûr, comparer les prix ne suffit pas, il faut étudier de très près les garanties, les franchises, les exclusions ainsi que les conditions générales et particulières. [www.assurland.com](http://www.assurland.com), [www.hyper-assur.com](http://www.hyper-assur.com) et [www.lesfurets.com](http://www.lesfurets.com) mettent en compétition de très nombreux assureurs. Conseil, utilisez une adresse mail dédiée pour vos démarches, vous éviterez ainsi les spam.

#### Téléphonie et Internet



#### 6) Internet

Les offres actuelles concernent souvent internet, la téléphonie et la TV mais si vous ne recevez pas la TV (et à l'Hautil c'est plutôt fréquent) et que le téléphone ne vous intéresse pas vous pouvez

faire des économies en souscrivant à internet seul.

##### *internet seul*

Bouygues Telecom à 21,90 euros / mois

Orange Offre Découverte à 24 euros / mois

SFR 18,90 / mois

##### *internet + téléphone (appels illimités vers les fixes)*

Bouygues Telecom 31,90 euros, appels illimités vers les mobiles + 3 euros

Free en dégroupage partiel 29,99 euros, appels illimités vers les mobiles à 2,99 euros

Free avec Revolution 35,98 euros (appels illimités vers les mobiles compris)

##### *internet + telephone + tv*

Free 31,98 euros, appels illimités vers les mobiles + 2,99 euros

Free avec Revolution 37,97 euros (appels illimités vers les mobiles compris)

SFR 32,99, appels illimités vers les mobiles + 5 euros

Boygues Telecom Sensation 37,90 (appels illimités vers les mobiles compris)

#### 7) Forfaits mobiles

- vous avez un budget très serré : Free Mobile à 2 euros par mois (1 heure d'appels et 60 SMS) sans engagement et sans téléphone.

Sosh d'Orange à 9,90 euros/ mois pour 2 heures d'appels et sms illimités

- vous souhaitez téléphoner, envoyer des SMS ou surfer sans compter :

Sosh d'Orange à 19,90 / mois appels et sms illimités, internet limité à 2 Go / mois

B&YOU de Bouygues à 19,90 / mois appels et sms illimités, internet limité à 3 Go / mois

Free Mobile à 19,99 / mois (15,99 pour les abonnés internet) avec appels et sms illimités, internet limité à 3 Go / mois

#### Jardiner malin



#### 8) Faire son compost

Récupérer les déchets végétaux du jardin et de la cuisine permet de fabriquer soi-même un compost écologique de qualité et de réaliser des économies.

#### 9) Récupérer l'eau de pluie

Un des gestes les plus écologiques est la récupération de l'eau de pluie. Elle vous servira à l'arrosage et aux divers nettoyages de jardin.

#### 10) Acheter malin

Garden Price, Jardinerie discount  
3 Rue de l'Aveyron  
ZAC Les Closeaux 2000  
78200 Buchelay (Mantes la Jolie)  
<http://www.gardenprice.com/>

#### Achats



#### 11) Brocantes et vides greniers

Aujourd'hui, rare sont les villes et villages qui n'ont pas leur journée consacrées au vide grenier. En plus de faire des bonnes affaires, vous passerez un moment sympa et profiterez parfois de quelques animations festives comme à la Fête du Flan de Triel.

Pour avoir des informations sur

les brocantes proches de chez vous consultez [www.vide-greniers.org](http://www.vide-greniers.org) ou [www.pointsdechine.com](http://www.pointsdechine.com)

#### 12) Magasins d'usine

Ces enseignes revendent des collections de grandes marques à prix cassés. <http://www.marquesavenue.com> propose deux centres en ile de france.

#### 13) Electroménager moins cher

Dans les rayons spécialisés des supermarchés, dans les surfaces de vente spécialisées ou même sur internet, la période des soldes réservent de vraies aubaines sur l'électroménager. -20, -30, parfois même -50%, pendant les soldes.

Vous pouvez également trouver près de chez vous des magasins spécialisés hard discount

Electro Dépôt, qui vous propose des articles neufs à emporter par vos propres moyens.  
10, rue des Alouettes, 94320 Thiais  
<http://www.electrodepot.fr>

Magasin d'Usine Darty : 102-114, avenue Lénine à Pierrefitte Sur Seine  
Électrochoc Ménager : 41 bis, boulevard Henri-Barbusse à Montreuil-sous-Bois (93) et 11, avenue de la Résistance à Sainte-Geneviève-des-Bois (91).

Demarq-online, 253 avenue du Général Leclerc  
94700 MAISONS-ALFORT  
[www.demarq-online.com](http://www.demarq-online.com)

#### 14) Comparer les prix en ligne

Chaque fois que vous devez faire l'achat d'un article, surtout s'il est coûteux, consultez Internet pour comparer les prix. Visitez les sites de vos magasins favoris ainsi que les commerces en ligne pour trouver le prix le plus bas. Vous économisez souvent de 10 à 20%,

voire davantage sur le prix courant. Veillez à bien comparer les mêmes critères et utilisez des comparateurs différents. Pensez à prendre en compte les frais de livraisons.

Les plus connus : [www.kelkoo.fr](http://www.kelkoo.fr) et [www.ciao.fr](http://www.ciao.fr) où les utilisateurs donnent leur avis sur les produits mais aussi [achetezfacile.com](http://achetezfacile.com) et [touslesprix.com](http://touslesprix.com). Passez un peu de temps sur les forums de discussion ou discuter avec vos amis pour vous renseigner sur les produits et leurs qualités/défauts. Vous éviterez ainsi les mauvaises surprises.

#### 15) Boutiques en ligne

[www.mistergooddeal.com](http://www.mistergooddeal.com) est le site pour faire de bonnes affaires. En vous tenant au courant des ventes flash, vous pourrez faire de belles économies. C'est le no 1 de la vente discount sur le web.

D'autres boutiques plus conventionnelles proposent parfois des tarifs attractifs  
[www.amazon.fr](http://www.amazon.fr),  
[ruedocommerce.fr](http://ruedocommerce.fr), [alapage.fr](http://alapage.fr)

#### 16) Utiliser des coupons de réduction

De nombreux sites marchands permettent d'avoir des réductions au moment où l'on passe commande. Il faut systématiquement chercher des codes promotion valables pour le site avant de passer toute commande. Fort souvent on arrive à dénicher quelques euros de remise.

Pour trouver ces précieux sésame, il suffit de se rendre sur un moteur de recherches et de taper les mots « code promotionnel » suivis du nom du site sur lequel vous voulez effectuer vos achats.

#### 17) Ventes privées

Ce type de site permet aux grandes marques de déstocker leurs invendus à prix records. Pour par-

ticiper à une vente privée, l'inscription préalable est obligatoire, cette inscription est souvent subordonnée à la fourniture de l'adresse e-mail d'un parrain. Une fois inscrits, les membres du site reçoivent de temps à autre des messages leur indiquant la date et l'heure de la prochaine vente privée. Le plus connu [fr.vente-privée.com](http://fr.vente-privée.com)

#### 18) Petites annonces en ligne

Ces services peuvent vous faire réaliser des économies, on y trouve des articles d'occasion à bas prix. Bien sûr le plus connu est sans doute [leboncoin.fr](http://leboncoin.fr).

#### 19) Vente aux enchères en ligne

Pour vendre ou acheter, du neuf comme de l'occasion - donc se faire plaisir ou vider ses placards en gagnant un peu d'argent [Priceminister.fr](http://Priceminister.fr) et [ebay.fr](http://ebay.fr)

#### 20) Des réductions avec votre pass Navigo

Avoir un Pass Navigo annuel permet de profiter de bons plans pas chers. Il suffit d'aller voir les offres sur [Atoova.fr](http://Atoova.fr).  
Exemple: Réductions 15% chez Adidas, 10% André, 12% Célio, 12% Go Sport, 10% Tablapizza, etc ..

#### 21) Achats groupés

Regroupez-vous avec d'autres acheteurs pour profiter de réductions pouvant atteindre les -70%. Restarants, spectacles .. choisissez votre ville et voyez ce qui s'y passe. Profitez ensuite des remises.  
[www.groupon.fr](http://www.groupon.fr)

## Eau et électricité



### 22) Economisez l'eau

- prenez une douche au lieu d'un bain, Un bain nécessite 250 l d'eau, soit l'équivalent de cinq douches de 50 l.

- ne laissez pas couler l'eau du robinet lorsque vous vous brossez les dents, un robinet ouvert pendant trois minutes laisse s'écouler 18 litres d'eau !

- 7 € : c'est ce que vous coûte, par mois, un robinet qui goutte, soit 4 litres d'eau par heure, perdus dans la nature !

- installez des régulateurs de débit sur les robinets ou entre le flexible et le pommeau de douche. La consommation d'eau s'en trouve réduite de 40 à 60 %.

- dans les WC, installez une chasse d'eau à double vitesse, gain : 3 000 litres par an.

### 23) EDF

**LE PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ  
VA ENCORE AUGMENTER ...**



Vérifiez que votre abonnement heures creuses-heures pleines est rentable, il faut pour cela consommer plus d'électricité la nuit (de minuit à 8 heures en général) que le jour car le prix du

kw/h en heures pleines est majoré par rapport au prix de base et l'abonnement coûte beaucoup plus cher.

## Santé



### 24) Médicaments

- dans une même famille de médicaments, les prix varient parfois du simple au triple selon le conditionnement et la marque. Ainsi, contre les maux d'estomac, le flacon de 250 ml de Xolaam est vendu 1,84 € contre 4,50 € ou plus pour le Maalox. Les produits sont identiques mais seul le premier est remboursé et bénéficie d'un prix fixe négocié par l'Assurance maladie et d'une TVA à 2,10 %. Le prix du second est libre et sa TVA est de 5,5 %.

- un médicament que l'on peut obtenir sans ordonnance (nurofen, imodium, strepsils, activir, sirop drill ..) et dont le prix est libre voit celui-ci varier de 1 à 3 selon la pharmacie.

- une pharmacie discount achète des produits en quantités importantes, obtient des remises et réduit sa marge:

Pharmacie du RER Paris La  
Defense  
Pharmacie Lafayette  
2, avenue Lucien Français -  
94400 Vitry-Sur-Seine

- les médicaments génériques sont normalement tout aussi efficaces et sûrs que les médicaments de marque, ils sont, en moyenne, 30 % moins cher car ils ne nécessitent aucun frais de

recherche ou de développement.

VdS

**La chasse au meilleur prix se pratique beaucoup plus facilement sur Internet. Si l'informatique vous rebute, sollicitez vos petits-enfants ou formez-vous. Pour se former à moindre coût, contactez la mairie de Triel qui organise des ateliers à l'attention de nos aînés.**

**Quant au matériel, consultez les magazines spécialisés qui produisent régulièrement des bancs d'essai ou, par exemple, <http://www.lesnumeriques.com/> ou <http://www.clubic.com/materiel-informatique/> ou <http://www.toms-guide.fr/>**

Moi j'aime pas la crise...



## Nuisances aériennes



Notre région subit depuis des années des nuisances aériennes, sonores et atmosphériques, considérables générées par le trafic en provenance et en direction de Roissy CDG.

Grand Paris, grand Roissy, régions en concurrence... Les autorités de l'Etat veulent développer Roissy encore et toujours. L'Etat veut faire atterrir et décoller plus d'aéronefs à Roissy quel qu'en soit le prix à payer pour la population ! Et pour y parvenir, l'Etat et l'administration n'hésitent devant rien : il faut voir à quelles manipulations indignes d'une démocratie les autorités se sont livrées pour faire voter par la Commission Consultative de l'Environnement de Roissy le projet NKM de relèvement des altitudes !

Pour nous, survolés de la Confluence et de la vallée de la Seine, cela se traduit depuis la mise en application de ce projet en novembre 2011 par une dégradation supplémentaire de notre qualité de vie : des passages de plus en plus fréquents, à peine plus hauts mais toujours aussi bruyants.

Le CIRENA se bat pour faire triompher une plate forme de revendications de bon sens qui a pour objet de soulager les populations de ces nuisances et de leur permettre de jouir de l'intégralité de leurs droits énoncés dans de nombreuses conventions ou déclaration : droit à la santé, à la

tranquillité, respect de la vie privée, de la qualité de vie etc.

Il a dénoncé sans relâche et dès l'origine ce faux projet de relèvement des altitudes masquant un vrai projet d'augmentation du trafic et tous les faux semblants de la DGAC et de ses épigones.

Or, que faut-il constater aujourd'hui ?

Ce combat n'a pas réussi à empêcher la mise en œuvre de la réorganisation prévue par NKM même si :

- le commissaire enquêteur a donné un avis favorable au projet mais avec de telles réserves qu'il peut être considéré comme défavorable.
- le Conseil d'Etat a jugé l'arrêté NKM comme étant entaché d'illégalité.
- de nombreux élus de tous niveaux et de tous bords contestent, y compris devant les tribunaux, la validité de cet arrêté.

Dans quelque temps, le Conseil d'Etat va se prononcer sur le fonds de l'arrêté NKM.

La justice va trancher, certes, mais nous ne savons pas encore dans quel sens.

Quelle que soit la décision du Conseil d'Etat, au bout du compte, ce sont les politiques qui décident. Et pour que la souffrance des populations arrive aux oreilles des ministres dans leurs bureaux capitonnés, il faut qu'elles fassent du bruit !

C'est donc le moment d'écrire ou de téléphoner aux élus, à la DGAC, aux ministères !

C'est le moment de rejoindre le CIRENA et de participer à son AG le 24 janvier.

C'est le moment de se mobiliser !

Jean-François Michel  
porte-parole du CIRENA

### AG du CIRENA

**Participez à notre  
Assemblée Générale  
le 24 janvier 2013  
à 20h30  
salle Eugène Lecorre  
8 quai Eugène Lecorre  
à Conflans-Sainte-  
Honorine**

#### Marre des avions ?

Ecrivez dès aujourd'hui  
à vos élus,  
à la Direction Générale de  
l'Aviation Civile / DGAC  
50, rue Henry-Farman 75720-  
Paris Cedex 15  
et  
au Ministère des transports  
246, boulevard Saint-Germain  
75007-Paris

pour vous plaindre des  
nuisances et demander  
l'application immédiate de la  
plate-forme du CIRENA :

- limitation à 500 000 dans un premier temps du nombre des mouvements annuels sur Roissy
- relèvement des altitudes à l'atterrissage sur Roissy, sans transfert de nuisances au dessus des zones très urbanisées du Nord-Ouest Francilien et mise en œuvre de réelles procédures de survol de moindres nuisances sonores et chimiques
- arrêt des vols de nuit entre 23 h et 7 heures sur Roissy.

*On lira avec intérêt la question au gouvernement du député Jacques Krabal sur <http://www.journal-deux-rives.com/actu/02626-retour-couloirs-aeriens-depute-jacques-krabal-questionne-gouvernement>*

## Un planétarium au Parc aux Etoiles

Quand fin 2005, la Cité des sciences de la Villette a fait l'acquisition d'un nouveau planétarium, Philippe Gineste, alors directeur du Parc aux étoiles, a pensé à récupérer l'ancien, qui datait de 1986 mais d'une qualité optique hors norme. Cet appareil, le Starball a été transporté à Triel-sur-Seine et présenté au public lors des vœux du maire.

Ce magnifique outil pédagogique mesure 2,50 m de haut, 1,30m de diamètre et pèse 600kg. Il est équipé de 11 000 lentilles qui projettent 10 000 étoiles. Sa restauration nécessita la recherche de compétences et un financement. Aujourd'hui restauré, il se trouve à l'Institut des Sciences et Techniques des Yvelines (ISTY) de Mantes-la-Ville et sera bientôt installé dans un espace qui lui sera dédié au Parc aux étoiles.

Ce planétarium, présenté par Pierre Cardo (président de la CA2RS) lors de la conférence de presse du 12 avril 2012 en présence d'Eddi Aït, maire de Carrières sous Poissy, fait partie d'un ensemble de projets culturels dont nous avons extrait (voir ci-dessous) la partie consacrée au Starball.

CB

### La culture scientifique, priorité de la CA2RS.

Dès sa création en 2006, la Communauté d'agglomération des 2 Rives de la Seine s'est engagée à soutenir la culture scientifique en prenant à sa charge la compétence de l'équipement Parc aux Etoiles. A ce titre, elle a engagé de nombreux travaux de rénovation. Dans le cadre d'un développement de l'offre culturelle du territoire et à l'initiative de la Communauté d'Agglomération, un comité de

pilotage s'est également mis en place pour suivre le dossier du Parc aux Etoiles. Il s'agit d'affirmer la volonté de la collectivité de conserver un centre ouvert afin d'accueillir l'ensemble des publics.

### Un planétarium de 70 places.

Depuis 2007, le Parc aux étoiles mène avec l'ISTY (Institut des Sciences et Techniques des Yvelines, Filière mécatronique, à Mantes-la-Ville), la rénovation du Planétarium Starball, qui fut pendant 20 ans le plus grand projecteur de France, utilisé à la Cité des Sciences et de l'Industrie. Suite à un appel à projets lancé par la Cité des Sciences et de l'Industrie, le Parc a acquis le projecteur Starball en proposant de mener une rénovation dans le cadre de travaux d'étudiants. A l'approche de la fin de la rénovation du Starball, la Communauté d'agglomération a décidé de réaliser un véritable planétarium de 70 places assises, ainsi qu'un nouvel aménagement de l'entrée du Parc aux Etoiles afin d'accueillir le Starball,



### Un projet respectueux de l'environnement.

Ce planétarium bénéficiera d'une coupole de 12 mètres de diamètre afin que l'exceptionnelle qualité des 11 000 étoiles projetées du Starball soit pleinement mise à l'honneur. Tout en respectant les exigences techniques, le maître d'ouvrage a largement pris en compte les principes du développement durable dans l'élaboration

du projet :

- Une diminution maximale de l'impact environnemental global du projet notamment par une insertion et une intégration soignée et respectueuse (paysage et à la forêt de l'Hautil).

- L'utilisation massive du bois dans la construction de l'ouvrage et un rapport de l'équipement avec l'éco construction.

- La réduction des coûts d'exploitation, d'entretien et de maintenance tout en créant des conditions sanitaires et de confort, performantes (notamment visuel et thermique) pour les occupants.

- Une construction à faible empreinte écologique.

- Une utilisation raisonnée du bois et des produits dérivés.

- Un équipement convivial.

- Une sonorisation à 360° dans la salle de projection.

- Fauteuils semi allongés, démontables.

Jusqu'à 40 000 visiteurs par an. Avec un spectacle d'une quarantaine de minutes toutes les heures et une programmation variée et régulièrement renouvelée, il sera prévu jusqu'à cinq représentations par jour en période creuse et huit en période chargée, lors des vacances scolaires et des week-ends notamment. Une fréquentation jusqu'à 40 000 visiteurs par an est escomptée.

Source texte et photos : dossier de presse du 12 avril 2012 " Culture : l'engagement de la CA2RS "



## Programme Local de Prévention des Déchets

Le parc aux étoiles a accueilli la présentation du "PLP" de la CA2RS

*Jeudi 22 novembre, c'est devant une assistance pas assez nombreuse mais motivée, composée essentiellement d'acteurs du territoire " qu'a été présenté le lancement du programme local de prévention des déchets (PLP). Une soirée pas trop pédagogique mais riche en révélations, qui nous a démontré que chacun peut tirer des bénéfices environnementaux, sociaux et économiques de la prévention des déchets et localement prendre le relais d'objectifs nationaux.*

### **Des poubelles bien garnies !**

Un déchet c'est un abandon et chacun d'entre nous jette en moyenne chaque année 390 Kg de déchets (poubelles, containers...) plus environ 200 Kg qui sont apportés en déchèteries. Réduire la quantité de déchets c'est aussi réduire la consommation de ressources non renouvelables, limiter les rejets de gaz à effet de serre et au niveau local d'avoir moins recours à l'incinération ou à l'enfouissement. S'ajoutent la maîtrise des coûts et la possibilité de donner une seconde vie à des matériels (réparation, emploi...) L'objectif du PLP c'est de sensibiliser tout un chacun à la nécessité de réduire la quantité de déchets générée et donner des clés pour agir au quotidien aussi bien à la maison, au bureau ou à l'école et en faisant ses achats, c'est-à-dire en consommant.

### **Du diagnostic à l'action.**

Dès la présentation par Philippe Tautou, maire (UMP) de Verneuil-sur-Seine, Conseiller général et vice président de la CA2RS chargé de l'environnement, le ton est donné : en partenariat avec l'ADEME et la Région Ile de

France un certain nombre "d'actions opérationnelles " seront mises en œuvre. Préalablement élaborées suite à un diagnostic du territoire avec les acteurs concernés et en cohérence avec le plan régional de prévention", ces actions concernent chacun d'entre nous puisqu'elles ont pour "objectif de: réduire de 7 % la production d'ordures ménagères et assimilés par habitant pendant les 5 prochaines années."

Le PLP a été engagé il y a un an, cette première année a été consacrée à élaborer un " diagnostic territorial de la gestion des déchets. "Maintenant c'est la phase suivante qui verra l'élaboration d'un " programme d'actions" avec la participation de groupes de travaux autour des thématiques suivantes : la réduction des déchets organiques et le compostage, l'éco consommation ou achats pauvres en déchets, la réparation et le réemploi, la réduction de la toxicité des déchets et aussi l'éco exemplarité de la collectivité.

### **Certains s'y sont déjà mis.**

Après un exposé un peu abstrait des exemples concrets ont été évoqués. Valables au bureau, à la maison comme dans la rue, des expériences ont lieu actuellement comme par exemple : une promotion de l'eau du robinet " à boire sans modération ", ou l'organisation de visites de grandes surfaces (en direction des familles afin de démontrer comment acheter des produits avec " moins de déchets " (emballages ? gros contenus ?) ou encore des sensibilisations au compostage en habitat collectif. Autre aspect intéressant de la lutte contre le gaspillage alimentaire est celui de la solidarité afin de secourir les plus démunis (CCAS, association caritatives, concessionnaires des marchés etc.). Et un débat s'est instauré à propos du gaspillage

dans les familles, dans les collectivités causé quelquefois par une mauvaise interprétation des dates figurant sur les emballages.

### **Existant et motivation.**

Évoquant le difficile démarrage de la collecte du verre puis du papier, la motivation de tout un chacun à réduire son "offre" de déchets reste à trouver, ne serai-ce qu'au démarrage. Pourtant la réussite d'une organisation de Chanteloup, le Relais, montre qu'en récupérant (via des containers) des vieux vêtements, on peut recycler, et ça marche. Autre exemple près de chez nous : " à Cergy, des structures de l'économie sociale et solidaire animent des ateliers de réparation des cycles qui permettent de réduire les quantités de vélos jetés en déchèterie ou aux encombrants alors qu'ils peuvent encore servir " et ainsi de les remettre en service.

### **Les actions concrètes qui sont à venir :**

- o Lutter contre le gaspillage alimentaire
- o Continuation d'une politique de compostage
- o Favoriser le réemploi et la réparation
- o Travailler sur l'éco-exemplarité de la collectivité
- o Mettre en avant l'éco-consommation et l'éco-conception des produits
- o Réaliser des audits " prévention des déchets "
- o Construire une opération " foyers-témoins "
- o Sensibiliser les habitants, enfants, personnels des entreprises,...
- o Réduire les imprimés publicitaires
- o Travailler à la réduction de la nocivité des déchets

CB

## Conduite à l'Hautilloise

"La réaction des habitants de l'Hautil, petite bourgade vivant en décalage involontaire avec son époque, face aux PV" - Thèse de sociologie et d'anthropologie - Université Paris I - La Sorbonne - novembre 2012 -

*Avertissement aux lecteurs : il se pourrait qu'une légère pointe d'autodérision et d'humour au second degré se soit involontairement glissée dans ce texte à mon insu.*

La réception d'un PV dans sa boîte aux lettres suscite généralement une palette d'émotions successives, assez variables d'un individu à l'autre et fluctuant selon des critères sociaux. Une des grandes constantes observées est l'infantilisation que provoque le fait d'avoir été pris et puni (c'est pas ma faute, c'est pas juste, c'est pas vrai, c'est pas moi, c'est pas bien, je suis pas content, y en a marre, ...). Les hautillois (ils ou elles se reconnaîtront) sont soumis, comme bien d'autres, aux PV pour des motifs futiles : excès de vitesse, usage du téléphone en conduisant, feux " un peu " grillés, non port de la ceinture, défaut de contrôle technique, franchissement de la ligne blanche des RD2 et RD22, refus de priorité (ces salauds qui vont du Val d'Oise aux Yvelines ne nous laissent pas sortir de chez nous) et tentative de traversée de la maison de Mike à travers les murs. Nous pouvons classer les hautilloises et les hautillois dans huit catégories générales :

**1. Les Caliméros** : Ce surnom provient d'un dessin animé italien populaire dans les années 70-80 (le personnage principal est un pauvre poussin malchanceux larmoyant et maladroit). Cette catégorie, la plus représentée chez les usagers de la route de l'Hautil, s'estime injustement victime de la " terrible " répression. Il est à noter que le Calimero a toujours une bonne excuse pour ne pas avoir

respecté le code = le feu n'était pas rouge mais orange, le Stop était mal situé et inutile, la limitation de vitesse était inadaptée car mon véhicule va beaucoup plus vite que ça, la ligne blanche était mal placée, le sens interdit était abusif, le piéton n'aurait pas dû traverser sur ce passage protégé, je ne téléphonais pas je lisais juste un SMS que j'avais reçu, je n'avais pas bu tant que ça et j'étais en état de conduire, j'étais sur le point de faire réparer mes phares et de changer mes pneus, je me rendais justement au centre de contrôle pour passer le CT, je m'étais garé sur le trottoir juste pour deux minutes, ça ne regarde que moi si je ne veux pas mettre ma ceinture de sécurité, j'aurais bien crû que mon faux permis d'Azerbaïdjan acheté sur Internet était valable, etc...

### 2. Les Révoltés (sans Bounty) :

Ces personnes sont sous l'emprise de la colère, accusent généralement les autres et les abreuvent d'insultes : Le gouvernement (et surtout le président de la république, éternel chef du complot qu'il soit de gauche, de droite ou du centre), l'Etat, la police nationale ou la police municipale (ils feraient mieux de s'occuper des triellois d'en bas ceux la), l'assemblée nationale (qui décide de lois que les habitants de l'Hautil n'ont jamais votées), la mairie qui nous persécute, la société, ... bref, tous les autres (tous des méchants, sauf nous). Si ça continue il va falloir que ça change, le peuple de l'Hautil gronde, la liberté est menacée, la révolte est en marche, la vache à lait a mal aux pis(tons) et la coupe est pleine !

**3. Les Catégoriels** : Ces individus considèrent que la catégorie à laquelle ils appartiennent (ou dont ils se revendiquent) devrait être exemptée de PV. Citons les catégories les plus connues d'habitants de l'Hautil qui devraient

(selon eux) bénéficier de l'impunité :

- a. les salariés (car ils travaillent et payent déjà des impôts)
- b. les jeunes (car ils sont beaucoup plus contrôlés que la moyenne la nuit en sortant de boîte)
- c. les vieux (car ils conduisent depuis longtemps et ont mérité le respect par leur comportement toujours exemplaire)
- d. les chauffeurs de taxi ou de bus et les représentants (car ils devraient avoir plus de points de permis que les autres puisque c'est leur métier de conduire)
- e. les "caïras" (pourquoi vouloir les sanctionner inutilement alors qu'ils roulent sans permis et sans assurance avec un véhicule qui n'est pas à leur nom pour exercer une activité illégale ?)
- f. les "bons" français (les gendarmes et les policiers feraient bien mieux de s'occuper des étrangers en situation irrégulière)
- g. les pauvres (logique car ils ont moins d'argent que les riches)
- h. les riches (ils contribuent déjà aux caisses de l'Etat via leurs impôts)
- i. les "connus par leurs proches" (quoi, vous voulez me mettre un PV, non mais, vous savez qui je suis ? Tout le monde me connaît sur l'Hautil !)
- j. les femmes (téléphoner au volant devrait être permis quand c'est pour dire des choses importantes ou écrire des sms, na !)
- k. les parents (ils ont déjà assez de soucis avec leurs enfants qui s'ennuient sur l'Hautil)
- l. les enfants (ils supportent déjà des parents chiants qui râlent tout le temps).
- m. enfin et surtout, ceux qui ont "besoin" de leur permis pour aller bosser ou pour se déplacer (bref, à peu près tout le monde pour simplifier).

**4. Les Procéduriers** : Confrontés à une punition leur principale

préoccupation est de trouver un vice de forme leur permettant d'échapper à la sanction. Ces émules de Jacques Chirac et de François Mitterrand (qui ont toujours réussi à échapper impunément à la justice) vont donc éplucher l'ensemble des éléments du dossier (aussi bien sur le fond que sur la forme) pour tenter de trouver la faille :

- a. Le modèle de ma voiture n'est pas exactement le bon sur le PV
- b. l'heure du PV n'est pas la bonne à deux minutes près
- c. on lit mal ce qu'a écrit le policier avec son stylo
- d. la photo satellite de Google Earth zoomée sur l'Hautil prouve bien que je ne pouvais pas rouler à cette vitesse sur cette route
- e. je ne pouvais pas avoir commis cette infraction avec ma voiture puisque je dormais seul dans mon lit à cette heure là
- f. la cour de justice européenne doit être saisie puisqu'on m'a injustement arrêté avec seulement 2,98g d'alcool par litre de sang alors que j'étais encore en état de conduire
- g. mon GPS indiquait seulement 136 km/h sur la RD22 et le radar m'a flashé à 139 km/h c'est donc une erreur manifeste de cette machine mal réglée
- h. mon avocat véreux va faire annuler la perte de mes 58 points et j'ai justement avec moi la photocopie des courriers envoyés aux juges ce qui devrait me permettre de continuer à conduire
- i. la photo du radar n'est pas de bonne qualité et en plus elle est en noir et blanc, etc ...

**5. Les Comparatifs** : Bien qu'ils soient conscients d'avoir commis une infraction (ou un délit), ils relativisent par rapport à ce que font certains criminels : meurtriers, trafiquants de drogue, gangsters, violeurs, pédophiles, joueur du PSG ou de l'OM, ... Variante du bistrot : "On s'en prend toujours aux petits et jamais aux gros, aux puissants et aux hommes politi-

ques corrompus". Variante de l'Hautil (la seule qui soit légitime à nos yeux) : "Il n'y a pas assez de bus chez nous, alors je suis bien obligé de rouler en excès de vitesse pour arriver à tout faire dans les temps !".

**6. Les Passéistes** : Nostalgiques du bon vieux temps (rappel : il y a 40 ans = 25.000 morts par an sur les routes avec deux fois moins de véhicules que de nos jours) ou tout (ou presque) était permis : excès de vitesse, conduite sans ceinture, alcool au volant, franchissement de feu rouge, non arrêt au Stop, défaut d'assurance, ...). Variante du permis à points : "Quand j'ai passé mon permis dans les années 70 il n'y avait pas de points, alors comme la loi n'est pas rétroactive, pourquoi on se permettrait de m'en retirer ?". Les plus âgés ont d'ailleurs du mal à concevoir que la législation ait pu évoluer par rapport à la belle époque ou ils étaient jeunes et veulent garder leurs mauvaises habitudes. Mais bon, ils ont raison aussi, le progrès en sécurité active et passive des véhicules devrait permettre de se passer de cet encombrant code de la route qui veut fixer des règles à des gaulois avinés, incontrôlables et avides de la liberté de tuer les autres accidentellement.

**7. Les "Qui disent toujours la vérité mais qui ont mauvaise mémoire"** : Ces personnes ne mentent jamais quand elles disent qu'elles n'ont pas le souvenir d'avoir commis une infraction. D'ailleurs il s'agit certainement d'une personne inconnue qui a emprunté leur véhicule à leur insu pour passer en excès de vitesse devant un radar (ça arrive tous les jours sur l'Hautil). C'est d'autant plus pénible que ces "salauds de magistrats" demandent des preuves au lieu de faire aveuglement confiance aux usagers qui ne sont "jamais" des menteurs (je le jure sur votre tête m'sieur l'agent, le feu était orange).

**8. Les Responsables de leurs actes** : Cette catégorie, fortement minoritaire, est quasiment inconnue sur l'Hautil. Il s'agit de ceux qui sont conscients d'avoir commis une infraction et qui en acceptent les conséquences sans tout rejeter sur les autres (c'est ouf). Ces personnes payent généralement leur PV et essaient de ne plus commettre d'infraction (les cons). Il ne faut surtout pas autoriser cette minorité silencieuse à exprimer son opinion car ils pourraient donner le mauvais exemple aux autres hautilois(e)s.

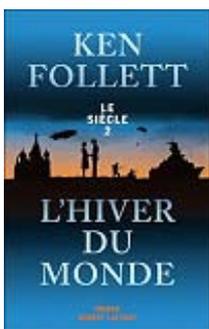
En bonus : Le panneau de feu tricolore spécifique à l'Hautil (de bas en haut = vert, vert, orange)



Bonne route et soyez prudents pour ne pas écraser quelqu'un que vous connaissez (ne vous sentez pas trop visés par ce texte car nous sommes tous "un peu" responsables de notre façon de conduire et de notre mauvaise foi bien gauloise). ;-)

Lionel

## Littérature



LE SIECLE par  
KEN FOLLETT

Ken Follett est un auteur britannique, d'origine galloise, auteur de nombreux Best Seller comme l'Arme à l'œil, le Réseau

Corneille ou Les Piliers de La Terre qui s'est tiré à 20 Millions d'exemplaires à travers le monde et qui a été adapté en série télévisée.

Follett est passé maître dans une technique narrative qui mêle personnages et événements historiques, à des personnages de fiction. C'est dans l'Histoire qu'il puise la trame de l'intrigue : il plonge ainsi le lecteur dans les drames de l'Histoire en choi-

sissant des époques très troublées où le chaos et la barbarie emportent les Hommes dans les ténèbres de leur âme.

Comme ces livres sont aussi un plaidoyer contre la barbarie, ce qui reste d'Humain finit par vaincre mais le prix à payer pour cette victoire des Hommes est à la mesure de l'enfer de la sauvagerie.

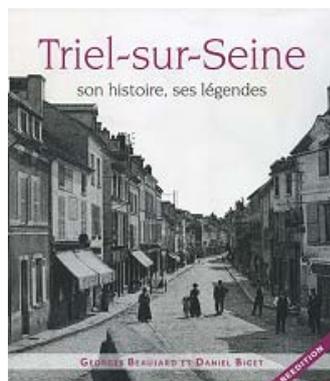
L'ambition de l'auteur dans "Le Siècle" en 2 volumes, est de peindre une grande fresque du 20ème siècle à travers des personnages et des familles de fiction, de nationalités différentes : Anglais, Français, Américains, Allemands, Russes. Ces Hommes et ces Femmes traversent les drames de la Première Guerre Mondiale. Ils prennent part aux convulsions du monde, mais Follett n'oublie pas que ce sont d'abord des Humains avec leur vie de famille, leurs joies, leurs peines, leurs amours et leurs vices. A

leur manière, ils sont le plus souvent acteurs des grands événements du monde, de l'avant guerre de 14, aux tranchées et à la Révolution russe dans le premier tome, de la prise de pouvoir par un gang de criminels en Allemagne, jusqu'à sa déroute totale, après une guerre qui fera 50 Millions de victimes, dans le second tome.

Follett introduit des personnages historiques comme Roosevelt et Staline qui confèrent au récit un surcroît de réalisme, d'autant que le lecteur est sans cesse invité à pénétrer ces grands événements historiques qui vont décider du monde d'aujourd'hui. Le style narratif de Follett séduira les lecteurs les plus récalcitrants à l'Histoire. C'est tant mieux, car comment comprendre le monde d'aujourd'hui lorsque l'on ignore sa genèse ?

Robert Landsberger

## Pour ceux qui aiment l'histoire



**Triel-sur-Seine, son histoire, ses légendes...** a été réédité en 2011. Dans la première édition, qui date de 1985, on pouvait lire au début de l'avant-propos : "Qu'ils soient d'origine ou d'adoption, il est bien naturel que les Triellois fassent plus amplement connaissance avec la ville où ils sont nés ou qu'ils ont choisie". Ce livre est en vente à l'enseigne Histoire de lire, rue Paul Doumer à Triel-sur-Seine.

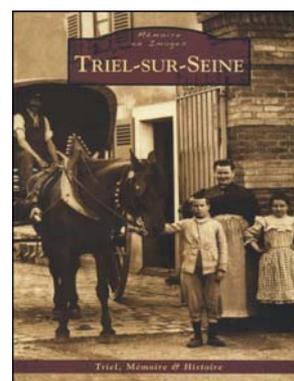
Pendant longtemps c'était le seul livre disponible sur le sujet, aussi l'association Triel, Mémoire & Histoire a publié **Mémoire en images, Triel sur Seine** qui rassemble les cartes postales anciennes les plus caractéristiques qu'accompagnent des commentaires

sur : les édifices publics, pouvoir franchir la Seine, la vie au fil de l'eau ou encore un aspect méconnu de Triel, une bourgade qui fut industrielle.

Située entre Seine et colline, on peut présenter Triel ainsi : " Au fil des siècles, le bourg de Triel, enlacé par la Seine et blotti au pied de la colline de l'Hautil, loin de se laisser étouffer, a su tirer parti de sa situation : halte pour les pèlerins de Compostelle dans sa superbe église, route royale aux deux relais de poste devenue nationale 13, voie fluviale aux activités diverses... Triel-sur-Seine a exploité son vaste territoire : plaine aux riches cultures maraîchères, coteaux bien exposés, couverts de vignobles ou de vergers, au sous-sol creusé d'un labyrinthe de carrières de gypse. Par quel charme cette bourgade a-t-elle su retenir, depuis plusieurs siècles, un si grand nombre de familles ? Quels attraits exercés sur les artistes, inventeurs ou simples touristes peuvent expliquer leurs séjours ? Ce retour en arrière, grâce aux nombreuses photographies de témoignages du passé qui ne sont, hélas, plus toujours visibles, vous livrera sans doute des clés pour mieux connaître le Triel d'hier comme

celui d'aujourd'hui. Ce livre est le premier réalisé par des membres de l'association " Triel, Mémoire & Histoire ". Il est le résultat d'une heureuse collaboration entre des collectionneurs, des amateurs d'histoires et d'Histoire, et des Triellois qui ont ouvert leurs archives, prêté des illustrations, des cartes postales et des photographies anciennes. C'est cette collaboration amicale qui a permis d'enrichir les commentaires et d'apporter ce parfum d'une nostalgie bienveillante et fait revivre le passé de cette petite ville jadis campagnarde et industrielle qui s'appelle depuis 1913 Triel-sur-Seine.

<http://trielmemoirehistoire.fr>



## Recette : Le Saucisson de Lyon dans sa brioche



La cochonnaille lyonnaise est représentée par la "rosette de Lyon" qui est embossée (opération qui consiste à remplir de viande les boyaux naturels de porcs ou de moutons) dans un boyau spécial mis en filet puis séchée durant une période de deux à trois mois. Il y a aussi son "cousin", le "Jésus de Lyon", de grand diamètre (10 cm), qui pèse environ 400 g et doit sécher de longues semaines avant d'être vendu. On peut encore déguster un saucisson cru, ou à cuire, nu ou emmitoufflé dans une brioche toastée, croustillante et légère. C'est la recette de ce dernier, un saucisson lyonnais, moelleux et généreux, que vous trouverez ci-dessous.

Pour 6 personnes

Préparation : 45 mn

Cuisson : 1 h

### Liste des courses :

- o 1 saucisson de Lyon de 500 à 600 g
- o 1,5l de bouillon de volaille
- o 1 œuf
- o 2 cuillères à café de lait
- o 20 g de beurre
- o 2 cuillères à soupe de farine pour le façonnage et la cuisson.

Et pour la brioche :

- o 250 g de farine
- o 125 g de beurre ramolli
- o 3 œufs
- o 10 g de levure
- o 5 cl de lait
- o sel, poivre
- o 20 g de sucre en poudre.

### La pâte à brioche sera préparée la veille.

o Passez sous un filet d'eau chaude. Essuyez-la soigneusement et versez dans une grande terrine la farine tamisée avec le sel et le sucre. Creusez une fontaine. Délayez la levure dans le lait tiédi, ajoutez-la au centre du puits avec les œufs et amalgamez l'ensemble en une pâte homogène.

o Travaillez-la vigoureusement jusqu'à ce qu'elle se détache des parois de la terrine, puis parsemez-la du beurre coupé en parcelles. Continuez de travailler.

Lorsque le beurre est entièrement incorporé, battez vivement la pâte pendant environ 20 min, jusqu'à ce qu'elle devienne élastique et qu'elle prenne un aspect lisse et satiné.

o Couvrez la terrine d'un linge et placez-la dans un endroit tiède et à l'abri des courants d'air pendant 1 h à 2 h. Lorsque la pâte a doublé de volume, glissez vos mains farinées le long des parois de la terrine pour la faire retomber. Couvrez à nouveau la terrine d'un linge, humidifié et entreposez-la au réfrigérateur pendant une nuit.

**Note :** Il est aussi possible de préparer la pâte à brioche dans un robot. Dans ce cas il faut incorporer le beurre ramolli à la fin.

### La préparation.

o Portez le bouillon à ébullition, puis baissez le feu pour maintenir un imperceptible frémissement. Avec une fourchette piquez la peau du saucisson en plusieurs endroits. Plongez-le dans le bouillon, faites-le pocher pendant 30 mn. Le laisser refroidir dans le liquide de cuisson.

o Quand il est tiède, retirez le saucisson du bouillon et incisez légèrement la peau sur toute la longueur avec la pointe d'un couteau pour le dépouiller, puis roulez-le dans la farine

o Etalez la pâte au rouleau pour sur un plan de travail fariné afin d'obtenir un rectangle d'une longueur supérieure de 3 à 4 cm à celle du saucisson et d'une largeur suffisante pour l'envelopper complètement. Badigeonnez-la d'un peu de lait mélangé à un peu d'œuf battu.

o Placez le saucisson au centre de la pâte et replacer les bords pour les souder.

o Après avoir rabattu les deux extrémités sous le saucisson, placez l'ensemble sur une plaque à bien beurrée et farinée.

o Il alors laisser lever la pâte pendant 20 mn au minimum pendant que le four chauffe 210° (7).

o Avant d'enfourner badigeonnez la pâte du reste d'œuf battu et recouvrir d'une feuille de papier d'aluminium. Faire cuire pendant 30 mn.

o Le saucisson de Lyon entier ou coupé en tranches, peut être accompagné d'une salade de pommes de terre tièdes et/ou d'une salade verte.

**Un vin au choix :** Morgon, Juliéas ou Bourgogne passetoutgrain suivant les goûts.

## Agenda

**Samedi 12 Janvier**

**Galette des Rois**

**Dimanche 24 février**

**Randonnée Pédestre**

**Samedi 13 Avril**

**AG et Repas des Régions**

## Hautil Pratique

### Numéros utiles



Pompiers de Triel-sur-Seine :	01 39 70 71 76
Pompiers	Le 18
Police Secours	Le 17
Gendarmerie	01 39 74 52 12
Commissariat de Poissy	01 39 22 27 27
SAMU	Le 15
Hôpital de Poissy - Urgences	01 39 27 51 17
Hôpital de St. Germain - Urgences	01 39 27 41 00
Hôpital de Meulan - Urgences	01 30 22 43 33
Centre Antipoison (Paris 10 ième)	01 40 37 04 02
Ambulance Poissy	01 39 65 12 38
Ambulance Verneuil	01 39 65 71 92
GDF Sécurité / Dépannage	01 39 75 18 18
EDF Sécurité / Dépannage	01 39 75 19 19
SIVaTRU (Questions " Tri sélectif")	01 39 27 08 71
Office Nationale de la Chasse	01 44 15 17 17
Mairie de Triel-sur-Seine	01 39 70 22 00

Chemin des Moines (à côté du SIVATRU).

Horaires d'ouverture :

Lundi: 13h30 - 17h30

Mercredi et Vendredi: 9h - 12h et 13h30 - 17h30

Samedi: 9h - 17h

Dimanche: 9h - 13h

accepte les verres, appareils électriques, piles, peintures, huile de vidange, cartons, encombrants, tontes de gazon, gravats et certains produits toxiques.

gratuit pour les habitants de Triel, carte d'entrée obligatoire.

### Déchetterie de Triel



Ont collaboré à la réalisation de ce numéro du Planitre :

Bernard Boutinaud, Claude Barouh, Emmanuel Clerc, Vincent Di Sanzo, Lionel Fréjaville, Robert Landsberger, Jean-François Michel, Jean-Paul Pauvert

Mise en page : Vincent Di Sanzo

Contact : planitre@hautil.org ou tél : 06.12.72.06.97

## Retrouvez Bien Vivre à L'Hautil sur internet

hautil.org, c'est le site internet qui se fait l'écho de notre vie locale :

- des dossiers (les carrières de gypse, les antenne-relais, l'intercommunalité, etc...),
- des nouvelles du hameau et de ses alentours,
- des infos pratiques, nos bonnes adresses,
- notre agenda,
- la possibilité de poster des petites annonces ou bien de participer à des forums,
- l'accès à de nombreux services pratiques (prévision météo, annuaire, trafic routier,...),
- des relevés météo publiés mensuellement depuis décembre 2002,
- le Planitre, votre journal d'information, disponible en ligne en couleur, au format pdf
- des fonds d'écran à télécharger pour votre ordinateur (paysages, faune et flore de L'Hautil)



Si vous désirez faire passer un article dans le Planitre, n'hésitez pas à nous le faire parvenir par courrier ou par e-mail : [planitre@hautil.org](mailto:planitre@hautil.org) **à vos crayons,**  
**à vos claviers,**

Nous serions ravis d'accueillir dans l'association les familles récemment installées à L'Hautil ainsi que, bien évidemment, ceux et celles d'entre vous qui n'ont pas encore renouvelé leur adhésion. C'est ensemble que nous pouvons améliorer la sécurité routière dans notre hameau et préserver notre cadre de vie.

Il vous suffit d'établir un chèque de 18 € (ou plus), pour une famille, (11 € pour les personnes seules), à l'ordre de " Association Bien Vivre à L'Hautil " et de le glisser dans la boîte à lettres du Président ou de l'adresser au Trésorier Roland MAGNARD, pour que votre famille soit inscrite. Un reçu vous sera adressé.



### BIEN VIVRE A L'HAUTIL - ADHESION 20....

A retourner à : Roland MAGNARD, 13 Chemin de l'Ecole, 78510 Triel-sur-Seine  
 ou à Lionel FREJAVILLE, 4 allée Claude Monet, 78510 Triel-sur-Seine.

Nom : ..... Prénom épouse: .....

Adresse: ..... Prénom époux : .....

.....  
 .....

Tél : ..... Email : .....

Adhésion à régler par chèque à l'ordre de BVH :

- Famille, 18€
- Individuel, 11€